



MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA RELANCE

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction générale du Trésor



BRÈVES ÉCONOMIQUES

DU MAROC

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL

DE RABAT

N° 5 – du 29 mars au 11 avril 2021

Paysage de l'emploi au Maroc (étude de la Banque Mondiale)

Malgré les progrès réalisés depuis 20 ans, la transformation structurelle du marché du travail au Maroc demeure lente, ce qui grève la croissance de l'emploi et l'amélioration de sa qualité, notamment en raison d'une allocation non-optimale de la main d'œuvre. En effet, cette dernière ne se déplacerait pas des secteurs à faible productivité à ceux à forte productivité : elle aurait surtout tendance à quitter les emplois agricoles pour s'allouer dans les emplois tertiaires informels. Dans ces conditions, la productivité a certes augmenté *au sein* des secteurs, mais pas *entre* les secteurs. Couplée à une formalisation de l'emploi difficile et aux nombreux freins qui brident le développement du secteur privé, cette mauvaise allocation du facteur travail grève les transformations du marché du travail.

Ainsi, si le taux d'inactivité n'a cessé d'augmenter (~55%), la participation des femmes au marché du travail a diminué (~21%) et les *NEET* (*not in education, employment or training*) représentent toujours un tiers des jeunes (15-24 ans). Dans ce contexte, la Banque Mondiale identifie quatre axes de recommandations :

- Accélérer les changements structurels pour créer plus d'emplois dans les secteurs à forte productivité ;
- Promouvoir une plus grande formalisation de l'économie ;
- Intégrer davantage de femmes dans l'économie ;
- Soutenir les jeunes dans leur passage des études au monde du travail.

LE CHIFFRE À RETENIR

1/3

Un jeune marocain sur trois n'est ni étudiant, ni employé, ni en formation.

Macroéconomie, commerce, finances

Projections macroéconomiques du FMI pour l'année 2021 relatives au Maroc

- Taux de croissance (variation du PIB) : 4,5 % en 2021 contre -7,0 % en 2020 ;
- Déficit courant : 3,8 % en 2021 du PIB contre 2,2 % en 2020 ;
- Inflation (variation des prix) : 0,8 % en 2021 contre 0,7 % en 2020 ;
- Déficit budgétaire : 6,4 % du PIB en 2021 contre 7,6 % en 2020 ;
- Dettes du Trésor : 77,1 % du PIB après 76,0 % en 2020.

Le PIB mondial devrait croître de 6,0 % en 2021 après une contraction de 3,3% en 2020. Celui de la zone MENA/Asie Centrale devrait augmenter de 3,7 % en 2021 après une récession de 2,9 % l'année précédente.

Conjoncture économique à fin mars 2021 et perspectives pour le deuxième trimestre

Selon le Haut-Commissariat au Plan, l'économie nationale se serait redressée de 0,7 % au premier trimestre 2021 en glissement annuel, après quatre trimestres de baisses successives, sous l'effet d'un rebond de 13,7 % de la valeur ajoutée agricole et d'un repli de 1 % des activités secondaires et tertiaires.

Compte tenu d'une hausse escomptée de 15,9 % du PIB agricole et de 13,4 % de celui hors agriculture, l'activité économique progresserait de 14,7 % au deuxième trimestre 2021, au lieu d'une contraction de -15,1 % au même trimestre de l'année précédente.

Sociétés cotées à la Bourse de Casablanca : baisse des bénéfices de 35,5 % en 2020

Selon BMCE Capital Research (BKR), la masse bénéficiaire des sociétés cotées à la Bourse de Casablanca se serait établie à 17,4 Md MAD en 2020, représentant une diminution de 35,5 % par rapport à l'année précédente. Les principales causes de ce repli sont l'impact de la crise sanitaire sur l'activité des entreprises, mais également le poids des cotisations souscrites volontairement au Fonds Covid-19 (notamment pour les établissements financiers). Hors impact de ces contributions (d'un total de 4,2 Md MAD), le résultat net part du groupe global ressortirait en baisse de 20 % à 21,6 Md MAD.

Crowdfunding : son cadre juridique inscrit dans le droit marocain

La loi 15-18 relative au financement collaboratif, édifiant son cadre juridique, a été publiée au Bulletin Officiel. Le *crowdfunding* pourrait contribuer à la mobilisation de nouvelles sources de financement au profit des TPME, startups, associations et autres porteurs de projets ayant des difficultés à se financer via le canal bancaire.

Echanges extérieurs du Maroc au terme des deux premiers mois de l'année 2021

Les échanges commerciaux de marchandises au titre des deux premiers mois de 2021 se caractérisent, en glissement annuel, par une baisse des exportations de 1,2 Md MAD (-2,5 %) plus faible que celle des importations (-6 Md MAD, soit -7,4 %). Les exportations de voitures finies ont notamment augmenté de 8,6 % en g.a., témoignant de la bonne reprise du secteur. Ainsi, le déficit commercial du Maroc s'est allégé de 4,7 Md MAD (-15,9 %). Le taux de couverture s'établit, quant à lui, à 66,5 %, enregistrant une amélioration de 3,3 points. Les recettes voyages,

pour leur part, ont chuté de 65,0 %, les déplacements entre le Maroc et le reste du monde demeurant difficiles. En revanche, les transferts de fonds effectués par les Marocains Résidents à l'Étranger réalisent une hausse de 22,5 %. Enfin, pour leur part, les flux d'IDE ont également fortement diminué (-42,2 %).

Standard & Poor's révisé la note souveraine du Maroc à la baisse

L'agence de notation américaine a abaissé la note souveraine du Maroc de BBB- à BB+. Cette dégradation intervient suite à celle de Fitch en octobre dernier. Selon S&P, *"la révision à la baisse reflète notre vision de la détérioration de la situation budgétaire du Maroc, caractérisée par des déficits budgétaires plus élevés que prévu sur la période 2021-2024 avec une dette publique nette atteignant environ 72% du PIB"*. Le Maroc n'est ainsi plus noté *Investment Grade* chez les trois principales agences de notation (Fitch Rating, Moody's et Standard & Poor's).

Défis contemporains du secteur assurantiel

A l'occasion de la 7e édition du Rendez-vous de Casablanca de l'Assurance, le ministre de l'Économie et des Finances, M. Benchaâboun, s'est exprimé au sujet de l'assurance inclusive. Dans le contexte de généralisation de la protection sociale, cette dernière agirait comme un complément à la couverture publique, notamment via le segment micro-assurance, qui permet aux plus démunis d'en bénéficier. Dans cette perspective, une deuxième réunion du Conseil National de l'Inclusion Financière est prévue prochainement et devrait acter diverses mesures, dont la promotion de produits d'assurance inclusive via de nouveaux canaux (établissements de paiements, paiement mobile). Le gouverneur de la Banque Centrale, A. Jouahri, pour sa part, est revenu sur les taux bas, qui, conjugués à l'étroitesse du marché boursier,

constituent un véritable défi pour le développement de l'épargne. En outre, le verdissement du secteur assurantiel, de façon à mieux appréhender les risques climatiques et à diriger les investissements vers des secteurs plus durables, demeure l'un des défis majeurs du secteur à moyen terme.

Industries, énergies, environnement, transports

Infrastructures : vers la construction d'une Arena à Rabat

Selon la presse marocaine, la ville de Rabat compte abriter une Arena dédiée à des événements culturels et sportifs, pouvant accueillir jusqu'à 15 000 personnes. L'Arena devrait être construite sur un terrain de 4 hectares, sur un site faisant actuellement office de dépôt de bus, à l'entrée de la ville (route de Casablanca). Le projet est à la recherche de son architecte ou du groupement qui assurera la conception des lieux (date d'ouverture des plis prévue le 18 mai 2021).

GNL : vers la mise en place d'une unité flottante de stockage et de gazéification ?

Le Ministère de l'énergie a lancé un appel à manifestation d'intérêt (AMI) pour *« la conception et la mise en place d'une solution maritime pour l'approvisionnement en gaz naturel du marché national par une unité flottante de stockage et de gazéification (FSRU, Floating Storage and Regasification Unit) »*. L'objectif de l'AMI est d'identifier des sociétés opérant dans les domaines du

développement et de construction des FSRU en vue du lancement d'un appel d'offres ou d'un PPP (remise des dossiers le 31 mai 2021). Le gaz traité pourrait être utilisé pour produire de l'électricité ou fournir l'industrie. Le ministère vise l'opérationnalisation de ce projet en 2025.

Services, tourisme, santé, innovation

Sport : impact de la crise sanitaire sur l'industrie du sport au Maroc

Selon une étude réalisée par l'agence Stadia et la Sports Management School, l'activité du secteur (salles de fitness, enseignes spécialisées, clubs, équipementiers etc.) afficherait une baisse de 64 % sur l'année 2020. La grande majorité des entreprises estime en outre que les mesures engagées par l'Etat ne sont pas à la hauteur du défi économique imposé par la crise. Les auteurs émettent plusieurs recommandations pour relancer le secteur :

- Mettre en œuvre des mesures incitatives destinées aux investisseurs souhaitant produire localement ;
- Faciliter la création d'un salon annuel ;
- Créer une instance représentative du secteur et l'intégrer à la CGEM ;
- Revoir la TVA à la baisse (taux de 20 %) ;
- Instaurer un chèque sport-santé à consommer dans un réseau (enseignes, salles de sport etc.).

L'industrie du sport représenterait 1,1 % du PIB au Maroc et emploierait 240 000 personnes.

Innovation : la French Tech Maroc lance le concours d'innovation #HackTonFutur

Dans une optique de sensibilisation à l'innovation et à l'entrepreneuriat, La French

Tech Maroc a lancé, notamment en partenariat avec l'Ambassade de France, la compétition #HackTonFutur qui invite les collégiens (à partir de la 4ème) et les lycéens du Maroc à proposer des solutions technologiques viables et concrètes permettant de contribuer au développement durable de la santé et de l'éducation. Le challenge se déroulera en deux grandes étapes : une phase de sélection qui retiendra cinq projets (soumission des projets jusqu'au 17 avril) qui bénéficieront d'un « coaching » de l'équipe de la French Tech et des partenaires du concours et une grande finale, le 27 mai, qui donnera l'occasion aux équipes finalistes de « pitcher » devant un jury d'entrepreneurs nationaux et internationaux qui primera deux projets. Plus d'informations ici : [#HackTonFutur](#).

Agriculture, agroalimentaire, engrais phosphatés

Bilan social du Plan Maroc Vert

Selon le ministre de l'Agriculture A. Akhannouch, le revenu moyen des agriculteurs se serait nettement amélioré entre 2008 et 2018, passant en moyenne de 5 700 MAD en 2008 à 9 500 MAD en 2018. Le ministre explique cette hausse par les investissements publics alloués au secteur agricole mais aussi par le soutien à l'investissement privé via une panoplie de programmes, concernant en particulier l'irrigation, l'extension et la réhabilitation du palmier dattier et de l'arganier, le programme de développement des produits de terroir et la labellisation ainsi que la sécurité sanitaire des animaux. Le SMAG (salaire minimal agricole garanti) a connu une hausse de 33% dans la même période, ce qui a également eu un impact positif sur le pouvoir d'achat du monde rural.

Déploiement d'un nouveau produit financier dédié aux agriculteurs par Crédit Agricole du Maroc

Le nouveau produit, nommé *Tasbiq FDA*, est une avance sur décision de subvention du Fonds de Développement Agricole (FDA). En d'autres termes, il permet aux agriculteurs bénéficiaires des subventions du FDA de disposer de trésorerie immédiatement, en attendant le déblocage effectif de leur subvention. Le crédit peut atteindre jusqu'à 90 % du montant de la subvention accordée par l'État et est octroyé au taux de 3,5 %.

Le projet de loi portant sur la création de l'Agence Nationale des Eaux et Forêts dans le circuit législatif

L'Agence sera un établissement public financièrement autonome, doté d'un conseil d'administration et d'un directeur général, et accomplira au nom de l'État des missions de pilotage et de mise en œuvre des orientations stratégiques de l'État dans les domaines de la protection, de la conservation, de la mise en valeur et du développement durable du patrimoine national forestier. Elle agira également en matière de lutte contre la désertification, de création et d'administration des aires protégées, de ressources cynégétiques, de la pêche et de l'aquaculture continentales et

de conservation, de la flore et de la faune sauvages et des espèces menacées d'extinction.

Bailleurs internationaux

AFD : Subvention de 1,5 M EUR pour le renforcement du cadre réglementaire de l'économie sociale et solidaire

Une convention a été conclue entre le Ministère du tourisme, de l'artisanat, du transport aérien et de l'économie sociale et l'Agence Française de Développement, portant sur la mise en œuvre d'une assistance technique destinée à accompagner le ministère dans l'actualisation du projet de la loi-cadre relative à l'ESS, afin de valoriser davantage son potentiel économique. Plus précisément, cette assistance technique est basée sur trois étapes : 1) une étude de diagnostic et la mobilisation des acteurs de l'écosystème de l'ESS ; 2) l'actualisation de la loi-cadre, du texte de loi et de ses décrets d'application ; 3) l'accompagnement à la mise en place de dispositifs d'appui à l'innovation sociale de l'ESS. La conclusion de cette convention s'est faite en présence de la Ministre Mme Nadia Fettah, de l'ambassadrice de France au Maroc Mme Hélène Le Gal, et du directeur de l'AFD au Maroc, M. Mihoub Mezouaghi.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international



Responsable de la publication : Cécile Humbert-Bouvier
Rédacteur : Arthur François

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITE : Le service économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication. Cette revue vous est diffusée à des fins d'information seulement. Les opinions exprimées sont celles des médias et journalistes marocains et ne reflètent pas la position de l'Ambassade de France.